

Nathalie est AESH et se mobilise

Nathalie est accompagnante d'enfants en situation de handicap depuis 14 ans. Elle voudrait, notamment, être titularisée.

Un AESH est un accompagnant d'enfants en situation de handicap dans le milieu scolaire ordinaire. Nathalie Villefranque exerce le métier depuis quatorze ans. Elle faisait partie d'une délégation syndicale reçue jeudi à la DSDEN du Calvados (direction des services départementaux de l'Éducation nationale), à Hérouville-Saint-Clair.

« **On change régulièrement de poste. On peut être sur plusieurs établissements en même temps et suivre plusieurs élèves.** » Nathalie le reconnaît, le métier est passionnant mais éprouvant. « **Avant, je suivais un ou deux enfants, mais cette année, j'en suis neuf.** »

Nathalie Villefranque s'est mobilisée car « **on veut obtenir une titularisation qui nous donnerait un vrai statut** ». Elle montre sa fiche de paie : « **970 € nets pour 30 heures par semaine. Je suis, au bout de 14 ans, toujours à l'indice plancher, sans augmentation, ni accès à une formation.** » Les mobilisés le disent : « **On continue car on aime le métier. On est important pour les enfants, les parents et les enseignants.** »

Point de vue confirmé par un professeur des écoles présent, Sébastien qui indique que « **sans eux, on ne sait pas comment on ferait** ».

Autre motif de désaccord : la mise en place des Pôles inclusifs d'accompagnement localisés (Pial) par le ministère de l'Éducation nationale. « **Ça démarre en septembre. Les pôles vont regrouper des écoles, collèges et lycées et les AESH devront suivre plus d'élèves, dans un rayon géographique pour l'instant, indéterminé.** »

Les AESH craignent que « **le nombre d'heures consacrées à chaque enfant diminue** ». Ils s'inquiètent aussi pour le contexte : « **Des structures médico-sociales ferment, cela fait plus d'enfants à intégrer en milieu scolaire ordinaire.** »

Jeudi, l'intersyndicale éducation appelait à la mobilisation des accompagnants d'élèves en situation de handicap pour obtenir leur intégration et critiquer la mise en place d'un Pôle inclusif

d'accompagnement localisé. Ouest-France